

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

5159, BOUL. ST-LAURENT
MONTRÉAL (QC) H2T 1R9
TÉL. 514 903 7627
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Le 5 juillet 2023

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 4125
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-4231-2023 - Rapport annuel 2022 de Gazifère inc.

**Demande de renseignement no. 1 à Gazifère inc. par Stratégies Énergétiques (S.É.)
et l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA).**

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer ci-après la demande de renseignements no. 1 à *Gazifère inc.* par *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* au présent dossier.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)*

p.j.

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique de la Régie (SDÉ)*.

**RÉGIE DE L'ÉNERGIE
DOSSIER R-4231-2023 - GAZIFÈRE INC.**

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS NO. 1 À GAZIFÈRE INC.

**PAR
STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES (S.É.) ET L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE
CONTRE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (AQLPA)**

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SÉ-AQLPA-1-1

Référence(s) :

- (i) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4231-2023, [Pièce B-0006, GI-1, Document 1](#), Page 1, Lignes 4 à 11 :

*Pour une deuxième année consécutive, l'entreprise n'a pas atteint le rendement autorisé, et ce, malgré ses efforts en cours d'année pour limiter ses dépenses. **En effet, dans un contexte où les dépenses d'exploitation tendaient à être supérieures au budget approuvé, la direction de l'entreprise a mis en place des consignes visant à restreindre ses dépenses de manière exceptionnelle pour une partie de l'année 2022. Cette décision s'est traduite notamment par un gel d'embauche partiel, une réévaluation des dépenses à engager auprès des fournisseurs de services externes et une réduction des dépenses associées aux déplacements.***

[Souligné en caractère gras par nous]

Demande(s) :

- 1.1.1** Veuillez préciser le processus par lequel la direction de l'entreprise a réalisé le dépassement budgétaire en cours de 2022 et mis en place des consignes visant à restreindre les dépenses de manière exceptionnelle pour une partie de l'année 2022, en indiquant vers quelle période de 2022 cela a eu lieu et, surtout, en précisant l'ampleur des restrictions de dépenses qui sont alors devenues requises.
- 1.1.2** Veuillez confirmer que l'année 2022 a été marquée par un retour au travail en présentiel ou hybride et des reprises des déplacements comparativement à 2021. Veuillez préciser à quelles périodes de l'année 2022, un tel retour au travail s'est effectué et dans quelle mesure approximative il est demeuré hybride ou totalement en présentiel.
- 1.1.3** Veuillez préciser dans quelle mesure ce retour au travail en présentiel ou hybride et ces reprises des déplacements ont affecté les dépenses d'exploitation par rapport à celles prévues pour 2022 et peuvent expliquer les écarts constatés.

- 1.1.4 Veuillez préciser dans quel domaine les coupures de fournisseurs de services ont été effectuées et dans quelles proportions approximatives et vers quelles périodes de 2022.
- 1.1.5 Veuillez préciser si les déplacements qui ont été réduits ont pu être remplacés en 2022 par des rencontres virtuelles et dans quelles proportions approximatives et vers quelles périodes de 2022 un tel remplacement aurait eu lieu.
- 1.1.6 Veuillez préciser dans quels types d'emplois le gel d'embauche a eu lieu en 2022 (notamment en précisant dans quelle mesure ce gel a affecté du personnel œuvrant à l'efficacité énergétique) et à partir de quelle période de 2022.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SÉ-AQLPA-1-2**Référence(s) :**

- (i) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4231-2023, [Pièce B-0008, GI-2, Doc. 1.2 et 1.2.1](#), Analyse comparative des ventes et de la clientèle.

Demande(s) :

- 1.2.1 Veuillez déposer un tableau synthèse des volumes et revenus prévus et des volumes et revenus réels de 2022 par catégorie tarifaire (tarifs 1,2,3,4,5,9) comme suit :

	Volume 2022 prévu (autorisé)	Volume 2022 réel	Revenu 2022 prévu (autorisé)	Revenu 2022 réel
Tarif 1				
Tarif 2				
Tarif 3				
Tarif 4				
Tarif 5				
Tarif 9				

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SÉ-AQLPA-1-3**Référence(s) :**

- (i) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4231-2023, [Pièce B-0014, GI-3, Doc. 1.2.2](#), Analyse du taux de gaz perdu, page 5, lignes 89-100.

Plusieurs efforts ont été déployés par Gazifère, accompagné d'EGI, au cours des dernières années, afin d'identifier les causes pouvant engendrer un taux de gaz perdu dépassant le seuil de 1%. Il importe de souligner que le dépassement du seuil n'a pas une incidence favorable sur le rendement du distributeur.⁹ Un taux de gaz perdu supérieur à 1% engendre une charge de travail additionnelle en plus d'une augmentation des tarifs, ce qui réduit la

compétitivité de Gazifère, sans aucun bénéfice en contrepartie. Gazifère met donc tous les efforts nécessaires afin de revenir le plus rapidement possible sous la barre du 1%.

Les efforts déployés à ce sujet auront jusqu'à présent permis d'étudier les causes potentielles du gaz perdu et de mener à des ajustements dans les manières de faire et dans les contrôles en place, pour réduire le taux gaz perdu. Gazifère demeure toutefois soucieuse de la situation et entend continuer à poser des gestes, en collaboration avec le personnel d'EGI, dans l'objectif de réduire et de maintenir le taux de gaz perdu le plus bas possible.

⁹ Dossier R-4122-2020, Phase 4, [pièce B-0353](#), GI-65, Document 1, page 9 de 15, réponse 3.1

Demande(s) :

- 1.3.1** Nous cherchons à mieux comprendre dans quelle mesure la persistance d'un taux de gaz perdu supérieur à 1% et l'impossibilité d'en découvrir l'origine seraient propres à Gazifère et Enbridge (EGI) ou seraient généralisées à l'ensemble de l'industrie de la distribution gazière. Si vous en avez, pouvez-vous déposer des rapports ou études faisant état de la généralisation ou non de cette situation à l'ensemble de l'industrie de la distribution gazière.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SÉ-AQLPA-1-4

Référence(s) :

- (i) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4231-2023, [Pièce B-0006, GI-1, Document 1](#), Page 3, Lignes 15 à 21 :

*Finale*ment, l'année 2022 est marquée par **une croissance du nombre moyen de clients qui s'avère supérieure à la prévision budgétaire (44 453 clients par rapport à une prévision de 44 336 clients)**, des volumes supérieurs à la prévision initiale (198 487 000 m³ 17 par rapport à une prévision de 193 105 000 m³ 18), **le dépassement de l'objectif d'économie d'énergie dans le cadre du PGEE (513 683 m³ par rapport à une prévision de 382 706 m³)** et un taux de gaz perdu de 1,79%, soit un taux qui demeure supérieur au seuil de 1%, mais inférieur au taux constaté en fin d'année 2021 (2,32 %).

[Souligné en caractère gras par nous]

- (ii) **GAZIFÈRE INC. Dossier R-4199-2022**, Rapport annuel et fiches programmes – Plan global en efficacité énergétique 2021, [Pièce B-0058, GI-11, Document 1, révisé](#), Page 44, Section 4.8.1 Cuiseur de vapeur, Explication des écarts :

Aucun participant n'a bénéficié de ce programme en 2021.

Tel que mentionné précédemment, l'année 2021 a été, encore une fois, particulièrement difficile pour les restaurateurs en raison de la pandémie de la Covid-19. Les restaurateurs ont subi des impacts économiques négatifs et ceux-ci ne souhaitent pas prioriser, à court terme, des travaux d'amélioration dans leur cuisine.

Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels au programme pour déterminer les économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les données de programme, coûts de programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à une combinaison des effets suivants : l'absence de participants, et la répartition des frais d'exploitation entre les programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.

[Souligné en caractère gras par nous]

- (iii) **GAZIFÈRE INC. Dossier R-4199-2022**, Rapport annuel et fiches programmes – Plan global en efficacité énergétique 2021, [Pièce B-0058, GI-11, Document 1, révisé](#), Page 46, Section 4.8.2 Lave-vaisselle Energy Star HT-ST, Explication des écarts :

Il n'y a eu aucun participant à ce programme en 2021. Tel que mentionné précédemment, les conséquences économiques de la pandémie sur les restaurateurs expliquent fort possiblement le manque d'engouement pour les programmes d'efficacité énergétique destinés à cette clientèle. Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels au programme pour déterminer les économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les données de programme, coûts de programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à une combinaison des effets suivants : l'absence de participants, et la répartition des frais d'exploitation entre les programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.

[Souligné en caractère gras par nous]

- (iv) **GAZIFÈRE INC. Dossier R-4199-2022**, Rapport annuel et fiches programmes – Plan global en efficacité énergétique 2021, [Pièce B-0058, GI-11, Document 1, révisé](#), Page 48, Section 4.8.3. Lave-vaisselle Energy Star BT-CM, Explication des écarts :

Il n'y a eu aucun participant à ce programme en 2021. Tel que mentionné précédemment, les conséquences économiques de la pandémie sur les restaurateurs expliquent fort possiblement le manque d'engouement pour

les programmes d'efficacité énergétique destinés à cette clientèle. Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels au programme pour déterminer les économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les données de programme, coûts de programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à une combinaison des effets suivants : l'absence de participants, et la répartition des frais d'exploitation entre les programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.

[Souligné en caractère gras par nous]

- (v) **GAZIFÈRE INC. Dossier R-4231-2023**, Rapport Annuel – Plan Global en efficacité énergétique 2022, [Pièce B-0035, GI-11, Document 1](#), Page 40, Cuiseur vapeur Energy Star, Explication des écarts :

Aucun participant n'a bénéficié de ce programme en 2022.

Gazifère croit que l'année 2022 a été encore une fois une année difficile dans le marché de la restauration notamment en raison de l'inflation élevée et la pénurie de main-d'œuvre. En 2023, Gazifère entend se rapprocher de l'Association des restaurateurs du Québec afin de promouvoir son offre de programmes par le biais de différents canaux.

Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels au programme pour déterminer les économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les données de programme, coûts de programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à une combinaison des effets suivants : l'absence de participants, et la répartition des frais d'exploitation entre les programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.

[Souligné en caractère gras par nous]

- (vi) **GAZIFÈRE INC. Dossier R-4231-2023**, Rapport Annuel – Plan Global en efficacité énergétique 2022, [Pièce B-0035, GI-11, Document 1](#), Page 42, Lave-vaisselle Energy Star HT-ST, Explication des écarts :

Aucun participant n'a bénéficié de ce programme en 2022.

Gazifère croit que l'année 2022 a été encore une fois une année difficile dans le marché de la restauration notamment en raison de l'inflation élevée et la pénurie de main-d'œuvre. En 2023, Gazifère entend se rapprocher de l'Association des restaurateurs du Québec afin de promouvoir son offre de programmes par le biais de différents canaux.

Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels au programme pour déterminer les économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les données de

programme, coûts de programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à une combinaison des effets suivants : l'absence de participants, et la répartition des frais d'exploitation entre les programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.

[Souligné en caractère gras par nous]

- (vii) **GAZIFÈRE INC. Dossier R-4231-2023**, Rapport Annuel – Plan Global en efficacité énergétique 2022, [Pièce B-0035, GI-11, Document 1](#), Page 44, Lave-vaisselle Energy Star BT-CM, Explication des écarts : :

Aucun participant n'a bénéficié de ce programme en 2022.

Gazifère croit que l'année 2022 a été encore une fois une année difficile dans le marché de la restauration notamment en raison de l'inflation élevée et la pénurie de main-d'œuvre. En 2023, Gazifère entend se rapprocher de l'Association des restaurateurs du Québec afin de promouvoir son offre de programmes par le biais de différents canaux.

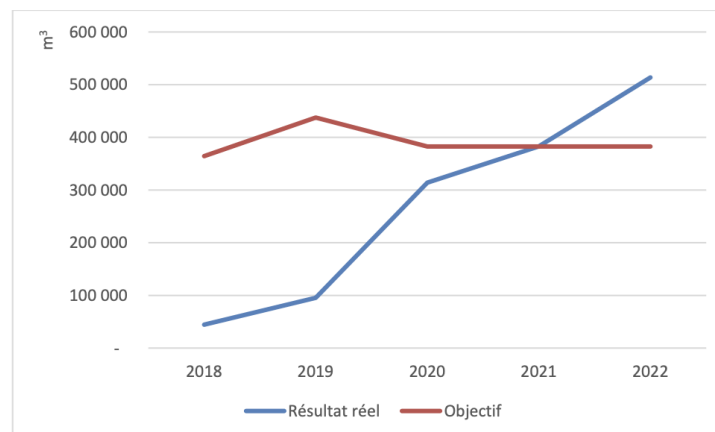
Les paramètres du programme ont été appliqués au nombre de participants réels au programme pour déterminer les économies brutes et nettes totales, les aides financières et les autres frais. Les écarts obtenus pour les données de programme, coûts de programme et résultats des tests de rentabilité sont attribuables à une combinaison des effets suivants : l'absence de participants, et la répartition des frais d'exploitation entre les programmes au prorata des économies d'énergie réalisées.

[Souligné en caractère gras par nous]

- (viii) **GAZIFÈRE INC. Dossier R-4231-2023**, Rapport Annuel – Plan Global en efficacité énergétique 2022, [Pièce B-0035, GI-11, Document 1](#), Page 52, Tableau 8 :

Tableau 8

Évolution des économies d'énergie – 2018 à 2022



Demande(s) :

- 1.4.1** Aux références (i) et (viii), on remarque le succès du PGEÉ et plus particulièrement de certain des programmes proposés. Quel sont les principaux outils de promotion qui semblent avoir été les plus efficaces dans ce succès ?
- 1.4.2** Aux références (ii) à (iv), veuillez confirmer que Gazifère considérait déjà en 2021 le marché de la restauration comme difficile à percer pour le PGEÉ.
- 1.4.3** Aux références (v) à (vii), on note les mêmes insuccès en 2022 qu'en 2021 du PGEÉ pour le marché de la restauration. Gazifère considère le manque de personnel comme la principale raison. Y aurait-il d'autres enjeux expliquant davantage ces insuccès, comme les annonces de certaines municipalités de bannir l'utilisation du gaz naturel (qui affecterait grandement les restaurateurs) ? Si oui, veuillez indiquer comment Gazifère a ou non adapté en 2022 ses programmes du PGEÉ destinés à la restauration à cette nouvelle réalité.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SÉ-AQLPA-1-5

Référence(s) :

- (i) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4231-2023, Suivi de la vente de gaz de source renouvelable, [Pièce B-0030, GI-8, Document 3](#), Page 8, Conclusion :

Gazifère estime que les résultats de l'année 2022 démontrent l'intérêt croissant de la clientèle pour le GSR. Gazifère est toutefois d'avis que plus d'efforts seront requis à court terme pour contribuer à l'acceptabilité du réseau gazier, atteindre les objectifs de réduction de GES fixés par le gouvernement dans le secteur du bâtiment et devenir le premier distributeur de gaz naturel en Amérique du Nord à offrir un réseau composé à 100% d'énergies vertes et renouvelables d'ici 2050. Pour ce faire, Gazifère estime que les volumes de GSR livrés dans son réseau devront croître plus rapidement. Pour y parvenir, Gazifère met beaucoup d'efforts à concevoir une stratégie d'approvisionnement de GSR qui lui permettra d'acquérir des volumes à bon prix et a entrepris une réflexion afin de modifier sa stratégie de commercialisation du GSR.

[Souligné en caractère gras par nous]

Demande(s) :

- 1.3.1** Veuillez préciser, parmi la nouvelle clientèle qui a adopté le GSR en 2022, combien de clients étaient résidentiels et combien étaient commerciaux/ institutionnels ? Les proportions étaient-elles similaires au profil de 2021 ?

- 1.3.2** A la référence (i) Gazifère mentionne qu'elle cherche à concevoir une nouvelle stratégie d'approvisionnement en GSR. Cette stratégie proposera-t-elle des solutions face aux enjeux de fiabilité d'approvisionnement en GSR vécus par Gazifère en 2022 ? Veuillez déposer les grandes lignes de cette stratégie.
- 1.3.3** Quels sont les défauts de l'actuelle stratégie d'approvisionnement en GSR que la nouvelle stratégie vise à corriger?
- 1.3.4** Quelles sont les démarches accomplies par Gazifère en 2022 visant à favoriser de la production de GSR (et/ou être partenaire de cette production) sur son territoire. Dans votre réponse, veuillez traiter à la fois a) de la production d'hydrogène de source renouvelable et notamment de l'état d'avancement du partenariat Gazifère-Evolugen et b) de la production d'autres gaz de source renouvelable notamment issu de biomasse. Dans chaque cas, veuillez spécifier la date prévue d'entrée en production et en livraison de ce GSR
- 1.3.5** Sans restreindre la portée de la sous-question qui précède, veuillez indiquer si de l'hydrogène de source renouvelable du partenariat Gazifère-Evolugen a été déjà en production en 2022 (et si non à quelle date le sera-t-il) et est-ce qu'un approvisionnement d'un tel GSR auprès de Gazifère a eu lieu en 2022 ou est prévu? Veuillez expliquer.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SÉ-AQLPA-1-6

Référence(s) :

- (i) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4231-2023, [Pièce B-0026, GI-8, Document 1](#), Suivi des programmes commerciaux, page 12 :

Le tableau suivant présente, pour sa part, le coût associé aux activités promotionnelles des programmes commerciaux, autant pour le secteur résidentiel que celui commercial.

Activités de promotion reliées aux programmes commerciaux	Budget
Refonte de l'offre de programme sur le nouveau site web de Gazifère	3 000 \$
Promotion des programmes sur diverses plateformes (Radio-Canada, plateforme numérique, encart/infolettre) et référencement SEO ²³ en continu	5 000 \$
Campagne promotionnelle <i>Style de vie</i> mettant en vedette les appareils au gaz naturel	9 300 \$
Publicité affichée à l'intérieur de commerces	1 000 \$
Total	18 300 \$

Sur une note plus générale, Gazifère est confiante que son offre concernant les programmes commerciaux répond encore au besoin de sa clientèle. Le nombre

croissant de participants dans la majorité des programmes témoigne de l'intérêt de la clientèle à diversifier leur usage d'appareils alimentés au gaz naturel.

Demande(s) :

- 1.6.1** Veuillez déposer les documents promotionnels et documents descriptifs des programmes commerciaux utilisés en 2022.
- 1.6.2** Veuillez déposer un tableau indiquant, pour chacun de ces programmes, la répartition des participants ayant opté pour des équipements de chauffage biénergie électricité-gaz.
- 1.6.3** Les programmes commerciaux visés sont-ils, selon Gazifère, adaptés à des participants qui opteraient pour des équipements de chauffage biénergie électricité-gaz. Veuillez élaborer et expliquer votre réponse.
- 1.6.4** Veuillez déposer un tableau indiquant, pour chacun de ces programmes, la répartition des participants ayant opté également pour des programmes d'efficacité énergétique.
- 1.6.5** Les programmes commerciaux visés sont-ils, selon Gazifère, adaptés à des participants qui opteraient pour des programmes d'efficacité énergétique. Veuillez élaborer et expliquer votre réponse.
- 1.6.6** Veuillez déposer un tableau indiquant, pour chacun de ces programmes, la répartition des participants ayant opté également pour l'achat volontaire de gaz de source renouvelable.
- 1.6.7** Les programmes commerciaux visés sont-ils, selon Gazifère, adaptés à des participants qui opteraient pour l'achat volontaire de gaz de source renouvelable. Veuillez élaborer et expliquer votre réponse.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SÉ-AQLPA-1-7

Référence(s) :

- (i)** **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4231-2023, [Pièce B-0029, GI-8, Document 2](#), Suivi des initiatives favorisant la conversion des énergies polluantes, page 2 :

Explications relatives aux résultats

L'entreprise est consciente qu'elle n'a pas atteint ses objectifs pour le CASEP en 2022. Cela s'explique par divers éléments, notamment par la difficulté de bien cibler les résidences encore alimentées au mazout. D'ailleurs, Gazifère a effectué à la fin de l'année 2022 une recherche exhaustive des secteurs encore alimentés au mazout afin d'être en mesure de mieux concentrer ses efforts de conversion. Par ailleurs, le partenaire d'affaires responsable de l'installation des branchements pour Gazifère a été confronté à un manque de main-

d'œuvre en 2022, ce qui a créé des retards et ainsi limité le nombre d'installations qui ont pu être réalisées. À compter du printemps 2023, des équipes de travail seront dédiées spécifiquement à la conversion des clients alimentés au mazout, ce qui devrait avoir pour effet de réduire le délai de branchement et d'augmenter le nombre de branchements réalisés. Enfin, Gazifère compte sur la nouvelle stratégie de marketing qui sera lancée en collaboration avec des partenaires d'affaires pour l'atteinte de ses objectifs pour l'année 2023. Cette stratégie prévoit notamment l'envoi de correspondances personnalisées aux clients potentiels situés à proximité du réseau. Cette stratégie sera accompagnée d'un effort de relance auprès des clients potentiels ciblés. Gazifère est donc optimiste quant à l'atteinte de son objectif pour l'année 2023, soit la dernière année où il sera possible de convertir les clients alimentés au mazout vers le gaz naturel dans le secteur résidentiel.

Demande(s) :

- 1.7.1 Veuillez déposer les documents promotionnels et documents descriptifs des initiatives favorisant la conversion des énergies polluantes utilisés en 2022.
- 1.7.2 Veuillez quantifier les attentes de Gazifère décrites en référence relatives aux résultats (en d'autres termes, le marché potentiel qui subsiste), en les ventilant selon les différentes catégories de clientèles.
- 1.7.3 Dans sa stratégie d'initiatives favorisant la conversion des énergies polluantes, dans quelle mesure Gazifère inclut-elle la promotion de la conversion des clients visés à la biénergie électricité-gaz. Veuillez expliquer.
- 1.7.4 Dans sa stratégie d'initiatives favorisant la conversion des énergies polluantes, dans quelle mesure Gazifère inclut-elle la promotion de l'achat volontaire de gaz de source renouvelable par les clients visés. Veuillez expliquer.
- 1.7.5 Dans sa stratégie d'initiatives favorisant la conversion des énergies polluantes, dans quelle mesure Gazifère inclut-elle la promotion de programmes d'efficacité énergétique par les clients visés. Veuillez expliquer.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SÉ-AQLPA-1-8**Référence(s) :**

- (i) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4231-2023, [Pièce B-0006, GI-1, Document 1](#), Page 1, Lignes 9 à 13 :

Lorsque le projet de construction du complexe immobilier et commercial sera redéfini, et dans la mesure où les coûts pour sa réalisation dépasseraient le seuil au-dessus duquel une autorisation préalable de la Régie est nécessaire,

Gazifère veillera à transmettre une nouvelle demande pour réaliser le projet d'investissement permettant le raccordement du complexe.

- ii) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4231-2023, [Pièce B-0021, GI-7, Doc. 3](#), Suivi des projets.

Demande(s) :

- 1.4.1** Veuillez préciser quelles démarches ont été accomplies jusqu'à présent, à quelles dates et à quels coûts sur le projet de construction du complexe immobilier et commercial.
- 1.4.2** Quel a été le traitement réglementaire de ces coûts à chacune des années visées ?
- 1.4.3** Veuillez préciser quand le projet de construction du complexe immobilier et commercial a été suspendu et pour quels motifs.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS SÉ-AQLPA-1-9

Référence(s) :

- (i) **GAZIFÈRE INC.** Dossier R-4231-2023, [Pièce B-0009, GI-2, Doc. 1.3](#), Sommaire des charges d'exploitation.

Demande(s) :

- 1.9.1** Veuillez déposer un tableau synthèse des coûts prévus réels de 2022 par catégorie tarifaire (tarifs 1,2,3,4,5,9) comme suit :

	Coût 2022 prévu (autorisé)	Coût 2022 réel
Tarif 1		
Tarif 2		
Tarif 3		
Tarif 4		
Tarif 5		
Tarif 9		